

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE\*  L'ENLÈVEMENT\*  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : AMeLi Green Lime Solutions SAS

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Bruno Ribo (Président)

Adresse : N° 3031 Rue rue du Comte Jean

Commune Grande-Synthe

Code postal 59381

Nature des activités : Production de Chaux à empreinte carbone réduite

Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Ophrys apifera Ophrys abeille	495 pieds	Déplacement des pieds entiers vers une zone d'accueil
* Alopecurus aequalis Sobol., 1799 * Baldellia ranunculoides (L.) Parl., 1854 * Butomus umbellatus L., 1753		
B2 * Carex distans L., 1759 * Carex trinervis Degl. ex Loisel., 1807 * Cochlearia officinalis L., 1753 * Crambe maritima L., 1753 * Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962 * Dactylorhiza incarnata subsp. incarnata (L.) Soó, 1962		* : Espèces susceptibles de coloniser le site lors de la phase travaux et qui de ce fait feront l'objet d'une mesure de transfert
B3 * Dactylorhiza praetermissa (Druce) Soó, 1962 * Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769 * Eryngium campestre L., 1753 * Eryngium maritimum L., 1753 * Hottonia palustris L., 1753 * Juncus subnodulosus Schrank, 1789 * Lophangium tuteoalbum (L.) Tzvelev, 1994		
B4 * Lathyrus sylvestris L., 1753 * Leymus arenarius (L.) Hochst., 1848 * Liparis loeselii (L.) Rich., 1817 * Lysimachia tenella L., 1753 * Oenanthe aquatica (L.) Poir., 1798 * Parnassia palustris L., 1753		
B5 * Phelipanche purpurea (Jacq.) Soják, 1972 * Ranunculus pellatus Schrank, 1789 * Rosa spinosissima subsp. spinosissima L., 1753 * Sagina nodosa (L.) Fenzl, 1833 * Thalictrum minus subsp. saxatile Ces., 1844 * Viola tricolor subsp. curtisii (E.Forst.) Syme, 1864		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ..Création d'une usine de production de chaux à empreinte carbone réduite

Suite sur papier libre

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : Déplacement des pieds entre octobre et février, hors période de gel

ou la date : .....

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION \***

Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....

Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : .....

Déplacement immédiat des pieds dans une zone de transfert proche peu accessible au public

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : .....

Réimplantation immédiate sur les zones de transfert définies

Suite sur papier libre

**EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT**

Préciser les techniques : .....

Prélèvement des pieds par mottes pour ne pas déstabiliser le substrat.  
Dépôt sur la zone d'accueil préalablement préparée (creusement en conséquence) + arrosage (plombage)

-> Détails dans le dossier de demande de dérogation

Suite sur papier libre

**F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : ...BTS ou plus

Formation continue en biologie végétale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : ...Suivi par un ingénieur écologue (formation BAC+5)

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Hauts-de-France

Départements : Nord (59)

Cantons : Gravelines

Communes : Gravelines

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

-Déplacement des pieds identifiés puis gestion adaptée par fauches exportatrices annuelles.  
-Proscription des produits phytosanitaires

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Suivis post-transferts en cours dans le cadre de dérogation. Résultats à venir

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi des travaux de transfert par un ingénieur écologue

+ rédaction d'un bilan en fin de travaux, transmis aux services de la DDTM.  
Suivi aux années N+1, N+3 et N+5 avec comptage des pieds d'Ophrys abeille  
rédaction d'un bilan à chaque année de suivi (adaptation des mesures de gestion si besoin) + transmission aux services de la DDTM.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Dunkerque  
le 26/05/2025  
Votre signature PO Sébastien Corvez